
Les entreprises et les Droits de l'Homme : La France confirme son leadership

Un groupe d'entreprises leaders (4%) s'engage activement tandis qu'une entreprise sur cinq dans le monde fait l'objet d'accusations d'atteinte aux droits de l'homme.

Issue de la notation de plus de 3000 entreprises cotées dans 35 pays, la nouvelle étude de Vigeo Eiris sur la conduite des entreprises en matière de respect des droits humains fondamentaux révèle des résultats saisissants.

Les entreprises rendent, en effet, davantage compte de leurs engagements en faveur du respect des droits de l'homme que de leurs actes en faveur de la protection de l'environnement. Néanmoins, ce constat doit être nuancé car les entreprises qui s'engagent de façon tangible sur l'ensemble des thématiques des droits de l'homme relevant de leurs responsabilités sont encore peu nombreuses. Et parmi elles, celles qui vont au-delà des postures strictement défensives, en adoptant des dispositifs d'identification et de prévention des risques d'atteinte aux droits humains fondamentaux (due diligence) sont encore moins nombreuses.

Malgré tout, cette minorité d'entreprises leaders, dans leur quasi-totalité européennes, apporte la preuve que de grandes firmes, opérant à l'échelle mondiale, peuvent intégrer avec succès le respect et la promotion des droits de l'homme dans leur stratégie et la déployer, à travers leurs opérations, sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, y compris leur chaîne d'approvisionnement.

Méthodologie

Cette recherche est issue de la méthodologie exclusive de notation des performances et des risques en responsabilité sociale que Vigeo Eiris a développée depuis 2002 sous la marque Equitics®. Elle évalue le degré d'engagement et l'efficacité de l'action des entreprises cotées pour prévenir les violations, respecter et promouvoir les droits humains fondamentaux, la liberté syndicale et le droit de négociation collective, garantir la non-discrimination et promouvoir l'égalité des chances et de traitement des salariés au sein de leur organisation, tant dans leur sphère d'activité directe qu'à travers leurs chaînes d'approvisionnement et de distribution.

Il ressort de cette étude que :

- **Moins de 4% des entreprises sous revue affichent des niveaux d'engagement couvrant de façon tangible le respect des droits de l'homme relevant directement de leurs responsabilités**, telles que définies par les conventions et déclarations des Nations-Unies, les «Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme»* approuvés par le Conseil des Droits de l'homme des Nations-Unies dans sa résolution 17/4 du 16 juin 2011, les Conventions de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE de 2011.

* http://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf

- Comme dans notre étude de 2012, **la thématique des droits de l'homme arrive en troisième position des thématiques ESG** sur lesquelles les entreprises rapportent le plus après les questions de gouvernance et de comportement sur les marchés, mais devant les questions environnementales, sociétales et de ressources humaines.
- **Le score mondial moyen alloué par Vigeo Eiris aux entreprises multinationales sur l'ensemble du domaine relatif au respect des droits humains est de 32 sur 100. Il est inférieur à celui de la précédente étude**, qui était de 37/100. Cette baisse s'explique, d'une part, par la stagnation des engagements des entreprises issues des pays industrialisés et d'autre part, par l'élargissement de la revue aux entreprises cotées sur les marchés émergents.
- Comme en 2012, **la liberté syndicale et le droit de négociation collective sont les thèmes sur lesquels les entreprises rapportent le moins**, avec un taux d'information disponible de 34%.
- **Les entreprises semblent choisir dans une perspective défensive de prévention des risques, les catégories de droits sur lesquelles elles s'engagent :**
 - o Les trois-quarts (73%) des entreprises notées formulent des engagements détaillés et exhaustifs en faveur de la non-discrimination de leurs salariés. Parmi les motifs de discrimination qu'elles entendent combattre, elles mettent en avant les discriminations liées au genre, à la nationalité, à la religion, à l'âge ou au handicap.
 - o La moitié (50%) des entreprises affiche son engagement en faveur de la qualité des conditions de travail et de quelques droits humains fondamentaux sur les lieux de travail, et cite le plus fréquemment à ce titre, la santé et la sécurité des travailleurs, la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination.
 - o Un peu moins de la moitié des entreprises (47%) évoque le respect des droits et des libertés individuelles (le respect du droit à la vie privée et des droits humains fondamentaux est le plus souvent cité (52%) dans les engagements formulés).
 - o Seules 16% des entreprises s'engagent explicitement à respecter la liberté syndicale et le droit de négociation collective; et parmi elles, peu disent prévenir la discrimination à l'encontre des travailleurs syndiqués ou s'assurer que les travailleurs peuvent exercer leurs droits de représentation de façon effective.
- Comme en 2012, **plus de 20% des entreprises sous revue font l'objet d'au moins une controverse** (critique, allégation, procédure judiciaire, condamnation etc.) :
 - o Le degré de sévérité de ces controverses est considéré comme 'élevé' ou 'critique' pour un tiers d'entre elles.
 - o Dans 43% des cas, les entreprises n'ont manifesté aucune réaction. A contrario, elles se sont montrées proactives en adoptant des mesures correctrices permanentes dans 3% des cas.
 - o Les secteurs faisant face au plus grand nombre d'allégations sont les banques, le secteur alimentaire et les compagnies minières et métallurgiques.
 - o Dans un tiers des cas, les faits répertoriés se sont déroulés aux Etats-Unis, où les faits incriminés sont plus souvent portés devant les tribunaux.
- L'examen détaillé des scores révèle des **comportements contrastés selon les régions, les pays et les secteurs :**
 - o **Neuf des dix pays où les entreprises affichent les meilleurs scores sont européens,**
 - o **La France (48/100) se situe en pôle position, suivie de la Suède (42/100), de l'Espagne (41/100), de la Finlande (39/100) et du Danemark (39/100).**
 - o A l'inverse, les scores les plus faibles sont observés dans les pays émergents, en raison de réglementations relativement moins exigeantes et de capacité d'intervention plus limitée des ONG et des organisations syndicales.
 - o Parmi les 30 entreprises affichant les meilleures performances sur les thématiques des droits de l'homme, 29 sont européennes (96,6%), contre 24 en 2012 (80%).

- o Les entreprises réalisant les performances les plus avancées forment un groupe hétérogène. On y trouve des **banques de développement** qui, dans leur activité de financement de projets, se basent sur un référentiel de prévention et d'évaluation des risques de violation des droits humains et, des entreprises qui, en raison de la nature de leurs activités et de leurs produits, et de la complexité de leur chaîne d'approvisionnement, sont fortement surveillées et exposées à l'intervention des acteurs de la société civile et des associations de consommateurs. C'est le cas des entreprises du **secteur du luxe et des cosmétiques, de l'édition, du secteur forestier et du secteur des mines et de la métallurgie.**

Fouad Benseddik, Directeur des Méthodes et des Relations Institutionnelles de Vigeo Eiris déclare : « Cette étude confirme que même si les droits humains fondamentaux demeurent le talon d'Achille de la responsabilité sociale des entreprises, les bonnes pratiques existent et peuvent se démultiplier. Cet enjeu est crucial pour l'avenir de la mondialisation et pour la capacité des entreprises à créer, de façon durable, de la richesse».

Classement mondial des entreprises sous revue affichant les meilleures performances sur l'ensemble des thématiques liées aux droits de l'homme

Titre	Pays	Secteur	Score (/100)
Red Electrica Corporación	Espagne	Services publics d'électricité et de gaz	85
E.on SE	Allemagne	Services publics d'électricité et de gaz	81
Groupe PSA	France	Automobiles	81
Foncière des Régions	France	Services financiers - Immobilier	80
Umicore S.A.	Belgique	Industrie chimique	79
La Banque Postale	France	Banques de développement	79
Norsk Hydro	Norvège	Mines et Minerais	78
Engie	France	Services publics d'électricité et de gaz	77
Carrefour	France	Grande distribution	76
L'Oreal	France	Biens de luxe et cosmétiques	76
Gas Natural Sdg	Espagne	Services publics d'électricité et de gaz	75
Telefonica	Espagne	Télécommunications	75
Gecina Nom.	France	Services financiers - Immobilier	75
Terna	Italie	Services publics d'électricité et de gaz	75
Kreditanstalt für Wiederaufbau	Allemagne	Banques et agences à but spécifique	74
BT Group PLC	Royaume-Uni	Télécommunications	74
European Investment Bank (EIB)	Luxembourg	Banques de développement	74
Sodexo S.A.	France	Hôtels, biens et services liés aux loisirs	73
Endesa	Espagne	Services publics d'électricité et de gaz	72
Amundi	France	Services financiers - Généralistes	72
A2A SpA	Italie	Services publics d'électricité et de gaz	72
Vallourec	France	Mines et Minerais	71
Orange	France	Télécommunications	71
Linde AG	Allemagne	Industrie chimique	70
Merck KGaA	Allemagne	Produits pharmaceutiques et biotechnologie	69
Munich Re	Allemagne	Assurances	69
Crédit Foncier	France	Banques	69
STMicroelectronics	Pays-Bas	Matériel technologique	69
Agence Française de Développement	France	Banques et agences à but spécifique	69
African Development Bank	Tunisie	Banques de développement	69

Classement des entreprises françaises sous revue affichant les 20 meilleures performances sur l'ensemble des thématiques liées aux droits de l'homme

Titre	Secteur	Score (/100)
Groupe PSA	Automobiles	81
Foncière des Régions	Services financiers - Immobilier	80
La Banque Postale	Banques	79
Engie	Services publics d'électricité et de gaz	77
Carrefour	Grande distribution	76
L'Oreal	Biens de luxe et cosmétiques	76
Gecina Nom.	Services financiers - Immobilier	75
Sodexo S.A.	Hôtels, biens et services liés aux loisirs	73
Amundi	Services financiers - Généralistes	72
Vallourec	Minerais et métaux	71
Orange	Télécommunications	71
Crédit Foncier	Banques	69
Agence Française de Développement	Banques et agences à but spécifique	69
Klépierre	Services financiers - Immobilier	68
Banque Federative du Credit Mutuel	Banques	68
BNP Paribas	Banques	67
Societe Generale	Banques	66
TF1	Audiovisuel et publicité	65
Danone	Alimentaire	65
Groupe Seb	Matériel technologique	65
Vivendi	Audiovisuel et publicité	65
Groupe BPCE	Banques	65

A propos de l'étude:

- a) Cette étude a été réalisée à partir de l'analyse de 3 189 entreprises couvrant 38 secteurs, cotées dans 35 pays (Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Europe et pays émergents). Ces entreprises ont été notées par Vigeo Eiris entre Septembre 2014 et Septembre 2016
- b) Les résultats de cette étude portent sur l'évaluation de quatre facteurs de responsabilité sociale :
 - Prévention des violations, respect et promotion des droits de l'homme dans la société (respect de la vie privée, des libertés individuelles, prévention du harcèlement, droit des populations indigènes...),
 - Prévention des violations, respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective,
 - Non-discrimination et promotion de l'égalité sur les lieux de travail,
 - Prévention des violations et prise en compte du respect des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement.
- c) Le questionnement des entreprises est fondé sur un référentiel d'exigences issues d'un corpus de normes, principes directeurs et recommandations énoncés par les institutions publiques internationales (ONU, OIT, OCDE,...). Ces instruments internationaux s'appuient sur des initiatives globales ou sectorielles dont les principes d'action sont pris en compte dans la notation des entreprises sous revue (Global Compact, PRI, ISO 26000 ...).

Les comportements des entreprises sont évalués au regard de trois dimensions : la pertinence des politiques, la cohérence du déploiement et l'efficacité des résultats.

Pour toute information complémentaire ou pour recevoir l'étude complète :

Contacts Presse Vigeo Eiris :

PARIS	Anita LEGRAND	+33(0)1 55.82.32.44	anita.legrand@vigeo.com
BRUXELLES	Jordi LESAFFER	+32.2.206.11.17	jordi.lesaffer@vigeo.com
CASABLANCA	Rime OUADI	+212.522.87.14.77	rime.ouadi@vigeo.com
LONDRES	Stephen HINE	+44 (0) 20 3752 5764	stephen.hine@eiris.org
MILAN	Simonetta BONO	+39 02 27 72 71 40	simonetta.bono@vigeo.com
TOKYO	Robert VERDIER	+81 3 5721 6159	robert.verdier@vigeo.com
SANTIAGO	Fanny TORA	+56 2 29 07 40 68	fanny.tora@vigeo.com
MONTREAL	Anne QUINTAL	+1 514.214.9339	anne.quintal@vigeo.com

A propos de Vigeo Eiris

Vigeo Eiris est une agence internationale indépendante de recherche et services ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à destination des investisseurs et des organisations privées et publiques. Elle évalue le niveau d'intégration des facteurs de durabilité à la stratégie et aux opérations des organisations, procède à une revue des risques pour l'aide à la décision des investisseurs comme des entreprises.

Vigeo Eiris est structurée en deux départements spécialisés :

- **Vigeo Eiris rating** propose des bases de données, des analyses sectorielles, des notations, des benchmarks, des screening de portefeuilles, au service de toutes les approches d'investissement éthique et responsable.
- **Vigeo Eiris enterprise** réalise, pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs, des prestations d'aide à l'intégration et à la valorisation de facteurs ESG à leurs fonctions managériales et à leurs opérations stratégiques et de financement.

La méthodologie et les services de recherche de Vigeo Eiris sont en ligne avec les normes de qualité les plus avancées et sont certifiés ARISTA®. Vigeo Eiris est Vérificateur approuvé par le Board du Climate Bond Initiative (CBI). La recherche de Vigeo Eiris est référencée dans plusieurs publications académiques de caractère international.

L'agence, constituée d'une équipe de 200 collaborateurs, est implantée à Paris, Londres, Boston, Bruxelles, Casablanca, Milan, Montréal, Santiago & Tokyo. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires exclusifs, « Vigeo Eiris Global Network », présents sur tous les continents.

Pour en savoir plus : www.vigeo-eiris.com